

Fermeture LG : CE et CHSCT extraordinaire

Les experts SYNDEX mandatés par la CE et le CHSCT ont rendu leurs expertises. Celles-ci sont édifiantes : non respect de la loi, des normes, dégradation des conditions de travail, mise en danger des salariés par la mise en place de risque sur leur santé, ... la liste est longue.

La synthèse est consultable sur le site internet CFDT mais voici un condensé de la charge qui est lourde :

- La méthode PSA est incohérente : la direction a décidé puis regarde après si ça passe... Donc les choix faits ne sont pas conformes aux besoins de l'activité...
- Les taux d'occupation sont non conformes à la réalité (PSA dit 80% alors que ses propres chiffres incluant congés, RTT, télétravail, maladie sont au mieux à 92%)
- Dégradation des conditions de travail avec des postes de travail trop rapprochés et sans démarcations donc bruyants ne permettant pas de réaliser des activités nécessitant calme et concentration, ...
- Pas de possibilité de régler son poste de travail (hauteur de bureau) nécessité de le faire souvent (réglage siège, écran, ...) et absence d'équipement au poste tels que claviers déportés, ...
- Absence de zones de rangements (pièces, outils, documents, plans, ...) à proximité du poste de travail.
- Non respect de la loi et de ses normes : nombre de sanitaires, surfaces par personnes, débit d'air, largeurs de passages, ...
- Allongement significatif des trajets : pression temporelle importante, fatigue, non conciliation vie personnelle et professionnelle, ...

Le CHSCT a mis en demeure PSA de revoir son projet et de répondre aux préconisations de l'expert sous 3 semaines. Puis si PSA continuait à ne pas respecter les préconisations et la loi, une action en justice serait menée. Et là, vu le dossier le projet est loin d'être validé par les juges. Malgré ce que dit PSA et que relaient certains hiérarchiques, le projet n'est pas fait et nous ne voyons pas comment il pourrait se faire car pour cela il faut des m² et PSA ne peut pas pousser les murs !!!

Scénario alternatif crédible

Quant à lui, l'expert SYNDEX mandaté par le CE, a présenté un projet alternatif de compactage de LG sur les bâtiments G60 et G01 qui semble tout à fait pertinent. Il permet à PSA de recevoir le pactole de la vente de 75% des surfaces du site (~300M€) tout en permettant aux salariés de travailler sur un site existant. En procédant de cette manière, PSA ne ferait qu'appliquer ce qu'il fait dans toutes les usines du groupe !

Il permet aussi à PSA de ne plus louer le CV10 et Poissy pole 2 ce qui lui fait faire des économies substantielles. L'investissement faible nécessaire à l'aménagement des surfaces (5 M€) est de toutes façons prévu dans les aménagements prévus à Poissy. Les surfaces présentées à LG permettent à PSA de respecter la loi, de faire des économies et surtout aux salariés de continuer de travailler sur le site de LG. PSA a tout à y gagner, gains économiques, travail de qualité des équipes et motivation des salariés.

Pour la CFDT, la proposition pour que tout le monde s'y retrouve est importante. Alors nous continuerons à étudier cette proposition et nous espérons que PSA se montrera pragmatique et y verra son intérêt !

Après 5 ans de procédure, PSA repris de justice !

Le tribunal :

“Déclare illicite la partie de l'évaluation relative à l'évaluation comportementale adoptée en 2011 et mise en œuvre en 2012

Condamne la SA Peugeot Citroën Automobile à payer la somme de 5 000 euros au Comité d'Etablissement à titre de dommages-intérêts pour entrave,

Condamne la SA Peugeot Citroën Automobile à payer au Comité d'Etablissement la somme de 750 euros au titre des frais irrépétibles de première instance plus la somme de 750 euros au titre des frais irrépétibles d'appel et les mêmes montants au syndicat Symnes CFDT “

L'attendu du tribunal est limpide, alors que PSA a toujours juré, la main sur le cœur que les évaluations comportementales étaient licites, le juge confirme l'analyse CFDT qui là aussi était bien seule...

La pugnacité de la CFDT a permis d'améliorer les conditions de travail. L'employeur ne peut pas imposer des dogmes qui nuisent aux salariés. C'est pourquoi, il a certes, fallu des années de procédures mais la section SYMNES CFDT de La Garenne a mené ce combat jusqu'à la victoire.

‘Seuls les combats que l'on ne mène pas sont perdus d'avance.’

Alors rendez-vous bientôt, pour continuer d'agir tous ensemble...

Chronique du ventilateur... le retour !

Les syndicats de l'entente ne manquent pas d'air en faisant semblant de crier au loup contre un climat social explosif alors qu'ils ont signé tous les accords qui permettent à PSA de le favoriser. Dans toutes les instances, ils sont aux ordres de la direction pour que les conditions de travail se dégradent...

Lors du CE de mars, la CGC était remontée contre le projet, avec une véhémence telle que nous commencions à espérer que la lucidité les avait enfin touchés ! Et bien l'orage fut court... il semble que la direction a bien fait son travail en rappelant les règles, japper un peu oui, aboyer et mordre non, la ligne jaune syndicale était franchie ! Et bien effectivement, depuis, autant dans les instances CHSCT que CE, il n'y a plus personne ! Aucun commentaire, aucune prise de parole, RIEN NADA NOTHING NICHTS ! La seule intervention fut la lecture du communiqué CHSCT repris en CE et qu'ils ont tracté... Aucune préconisation, aucune proposition, et surtout ils n'ont pas voulu s'associer aux actions lancées par la CFDT et la CGT. Même les actions en justice, ils n'en veulent pas ! Nous ne parlerons même pas de FO qui n'a dit qu'un seul mot "présent" à l'appel de son nom...

Sur les autres sites, **les syndicats de l'entente (CGC, FO, SIA et CFTC) ont applaudi ce projet alors même qu'il dégrade les conditions de travail et est non conforme au droit...** C'est en leur âme et conscience qu'ils ont émis un avis positif dans tous les CHSCT (VV, PY et CY) pour la fermeture de LG.

La CGC a dû négocier des choses pour ses militants si le déménagement se fait (ce qui n'est pas gagné...) et brader son mutisme au prix de concessions pour les salariés, ce n'est pas notre vision du syndicalisme !

La CFDT ne se résoudra pas à accompagner et laisser faire la direction, le rôle des syndicalistes est bien de défendre les salariés et de mettre des lignes rouges là où l'inacceptable ne doit pas passer. Vous pourrez toujours compter sur les militants CFDT pour cela, le compromis oui la compromission non !

BLE	Ladou Patrice	47 42 87	FERRAGU	Olivier	47 31 90	LE GOUELLEC	Véronique	47 47 97
BOMBE	Aurore	47 74 31	GENDRAUD	Pierre	47 28 76	LEGRAND	Hervé	47 33 08
BOULAY	Marc	47 63 07	GILLET	Catherine	47 24 76	LELASSEUX	Xavier	47 20 08
BOUQUIGNAUD	Laurent	47 81 07	GILLET	Jean-Allart	47 20 44	MASSERON	Frédéric	47 27 63
BOUTEMY	René	47 38 75	HOULETTE	Stéphane	47 69 66	PIMONT	Christian	47 85 63
CASSAN	Pascal	47 44 14	HUGUENIN	Jean-Luc	47 45 38	RBAITI	Karim	47 80 02
DE QUEIROZ	José	47 26 71	JALLET	Karine	47 74 99	SOUCHET	Sébastien	27 30 95
DJELLAL	Mahé	47 37 86	LACOTE	Bertrand	47 86 05	SUBIAS	Frédérique	27 55 46

www.cfdt-psa-lg.fr



contact@cfdt-psa-lg.fr

**La CFDT a des valeurs à défendre. Si vous les partagez, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Ensemble, nous serons encore plus forts et tout le monde y gagnera, y compris PCA !**